INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE OBLIGATOIRE ET RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Délivrée le 04/05/2026

Numéro Police :	**LUNSMB2603526**
Date d'effet :	**01/05/2026**
Reprise du passé :	**Non**
Période de validité :	du **01/05/2026** au **30/04/2027**

La Compagnie MIC INSURANCE COMPANY atteste que l'entreprise :

Nom :	**VF ÉTANCHE**
Adresse :	**71 Rue Auguste Renoir** **78250 MEULAN EN YVELINES**
N° d'identification :	**102691243**
Forme juridique :	**Société à responsabilité limitée**

Est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Décennale Obligatoire et Responsabilité Civile Professionnelle n°LUNSMB2603526 à effet du 01/05/2026.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

CHAMP D'APPLICATION

Les garanties de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes (selon les définitions visées à l'Annexe de la présente attestation) :

Numéro Activité	Activité(s)	Classe
3.2	Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur	1

Attention : dès lors que figure dans la définition d'une activité la mention de "travaux accessoires et/ou complémentaires", il est rappelé que lesdits travaux répertoriés comme "accessoires et/ou complémentaires", ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. Si tel était le cas, ces travaux seraient alors réputés non garantis.

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture est définie à l'annexe I de l'article A.243-1 du Code des assurances.
- Ce contrat couvre les chantiers réalisés par l'Assuré en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, la Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélémy et la Réunion.
- Aux marchés de l'assuré dont le montant ne peut dépasser 100 000 Euros (HT).
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état déclaré par le maître d'ouvrage (incluant l'ensemble des dépenses de l'ensemble des travaux afférents à la réalisation de l'opération de construction, toutes révisions, honoraires, taxes et s'il y a lieu travaux supplémentaires compris) n'est pas supérieur à 15 millions d'euros.
- **Pour les activités autres que photovoltaïque :** Aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
 - **Travaux de construction** répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P (1)
 - **Procédés ou produits** faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - D'un agrément technique européen (ATE) en cours de validité ou d'une évaluation technique européenne (ETE) bénéficiant d'un document technique d'application (DTA), ou d'un avis technique (ATEc), valides et non mis en observation par la C2P (2),
 - D'une appréciation technique d'expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
 - D'un Pass innovation « vert » en cours de validité
- **Pour l'activité photovoltaïque : Procédés de fixation : Sont garantis :**
 - Les procédés bénéficiant d'un Avis Technique (AT) ou d'un Document Technique d'Application (DTA) en cours de validité à la date de passation du marché ;
 - Les procédés placés sous Enquête de Technique Nouvelle (ETN), sous réserve de leur validité à la même date. Ces conditions cumulatives sont substantielles et déterminantes de l'engagement de l'Assureur et de la mobilisation des garanties

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission prévention produits mis en oeuvre par l'Agence qualité construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence qualité construction (www.qualitéconstruction.com)

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com)

Dans le cas où l'une de ces caractéristiques était modifiée, l'assuré s'engage à en informer l'assureur conformément à l'article L113-4 du Code des Assurances.

OBJET DE LA GARANTIE

Nature de la garantie

Responsabilite civile décennale obligatoire :

- Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévues par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L.243-1-1 du même code
- La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.
- Responsabilité du sous-traitant en cas d'atteinte à la solidité de l'ouvrage. Cette garantie est proposée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception et est gérée selon le régime de la capitalisation.

Responsabilité civile avant et après livraison-réception :

- La garantie proposée couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile du souscripteur pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et résultant de ses activités professionnelles déclarées, que ce soit en cours ou après exécution des travaux.

Montant de la garantie responsabilité décennale obligatoire

- Par habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
- Hors habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de la construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu à l'article R.243-3 alinéa 1 du Code des assurances.
- Lorsqu'un contrat collectif de responsabilité décennale est souscrit au bénéfice du souscripteur, le montant de la garantie est égal

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.

- Lorsque la responsabilité de l'assuré se trouve engagée solidairement ou in solidum, la garantie est limitée à sa propre part de responsabilité dans ses rapports avec le ou les coobligés

Durée et maintien de la garantie responsabilité civile décennale

- La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur le souscripteur en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

GROUPE LEADER insurance

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

MONTANT DES GARANTIES & FRANCHISES

A. Responsabilité civile décennale		
Garanties	Montant de la garantie par année d'assurance	Franchise par sinistre
RC Décennale obligatoire - Ouvrage soumis à obligation d'assurance	Habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages Hors habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages dans la limite du coût total de construction déclaré	2 000 €
Responsabilité décennale pour travaux de construction non soumis à l'assurance obligatoire en cas d'atteinte à la solidité (coût de l'ouvrage limité à 3 millions d'euros HT)	500 000 € par année d'assurance	
Responsabilité de sous-traitant en cas de dommages de nature décennale	Habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages Hors habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages dans la limite du coût total de construction déclaré	
B.(1) Responsabilité civile avant réception		
Garanties	Montant de la garantie par année d'assurance	Franchise par sinistre
Tous dommages confondus dont :	400 000 € par année d'assurance	
Dommages corporels	400 000 € par année d'assurance	Néant
Faute inexcusable	250 000 € par année d'assurance	2 000 €
Dommages matériels - Dont Dommages résultant d'un incendie	400 000 € par année d'assurance 250 000 € par année d'assurance	2 000 €
Dommages immatériels	50 000 € par année d'assurance	
B.(2) Responsabilité civile après réception-livraison		
Garanties	Montant de la garantie par année d'assurance	Franchise par sinistre
Tous dommages confondus dont :	400 000 € par année d'assurance	
Dommages corporels	400 000 € par année d'assurance	Néant
Dommages matériels - Dont Dommages résultant d'un incendie	400 000 € par année d'assurance 250 000 € par année d'assurance	2 000 €
Dommages immatériels consécutifs	80 000 € par année d'assurance	
Dommages immatériels non consécutifs	50 000 € par année d'assurance	

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

MONTANT DES GARANTIES & FRANCHISES - SUITE -

C. Garantie complémentaire		
Garanties	Montant de la garantie par année d'assurance	Franchise par sinistre
Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	50 000 € par année d'assurance	2 000 €

D. Garantie Protection Juridique MIC (Cf. Ref CG_PJ_MIC_RCD_112025)	
Nature des garanties	Domaines
En prévention de tout litige : Service d'information et d'accompagnement juridique en ligne.	Informations administratives et juridiques dans le domaine de l'assurance construction
En cas de litige amiable : Intervention auprès de votre adversaire, afin de rechercher une issue négociée En cas de litige judiciaire : Mise en œuvre de l'action judiciaire avec la désignation d'un avocat jusqu'à l'exécution de la décision rendue	Activité professionnelle, Administrative ; Aide aux victimes Automobile, Défense pénale et disciplinaire, Locaux professionnels, Protection sociale, Prud'homale, recouvrement de créance, fiscale et sociale

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

GARANTIE PORTEE PAR AIG

Les termes qui apparaissent avec la première lettre en majuscule dans la présente section sont définis dans les Conditions Générales (Group Plus – Groupe Accident 09/2023/Groupe Leader)

ASSURES

Catégorie 1 : les employés du Souscripteur en CDD et CDI

Categorie 2 : Personne identifiée en tant que représentant légal au paragraphe "informations du souscripteur".

ETENDUE DES GARANTIES

Pour la catégorie 1 : Les garanties sont acquises à l'Assuré en cas d'Accident dont il serait victime et survenant pendant la Période de Garantie, au cours de sa Vie Professionnelle, y compris au cours des trajets entre son domicile et son lieu d'activité.

Pour la catégorie 2 : Les garanties sont acquises à l'Assuré en cas d'Accident dont il serait victime et survenant pendant la Période de Garantie, tant au cours de sa Vie Privée que de sa Vie Professionnelle y compris au cours des trajets entre son domicile et son lieu d'activité.

TERRITORIALITE

Les garanties AIG couvrent les Accidents survenant en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Guyane et à la Réunion.

Par dérogation à ce qui précède, la garantie « Assistance vie quotidienne suite à accident » ne s'exerce qu'en France métropolitaine.

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

MONTANTS DES GARANTIES & DES FRANCHISES

Nature des garantie ou prestations	Montant maximum
PLEIN PAR EVENEMENT	1 500 000 €
Décès accidentel	50 000 €
Invalidité permanente accidentelle *Capital réductible en cas d'invalidité permanente partielle selon le barème indicatif d'Invalidité pour les Accidents du Travail, établi conformément à la loi du 30 Octobre 1946*	50 000 €
Garanties complémentaires	
Soutien de la famille en cas de décès accidentel	
Accompagnement psychologique et aide aux démarches administratives	Services téléphoniques
Obsèques	5 000 €
Assistance obsèques	Services téléphoniques
Garantie Conjoint-Enfants	
Extension des garanties Décès et Invalidité Accidentels pour le conjoint et les enfants victimes du même accident que l'Assuré	50 % du capital garanti Décès d'un enfant mineur de 12 ans et plus : 10 000 €
Sauveteur	
Décès accidentel ou Invalidité Permanente accidentelle d'au moins 25 % d'une personne engageant sa vie pour sauver un Assuré	20 000 €
INDEMNITÉ JOURNALIERE EN CAS D'HOSPITALISATION OU DE COMA SUITE À ACCIDENT (maximum 365 jours)	
Indemnité en cas d'Hospitalisation	A concurrence de 50 € par jour
Indemnité en cas de Coma	A concurrence de 100 € par jour
READAPTATION VIE PROFESSIONNELLE & QUOTIDIENNE ***Invalidité permanente accidentelle de l'Assuré d'au moins 25 %***	
Programme de réadaptation	A concurrence de 20 000 €
Aménagements de l'habitation et du véhicule	10 % du capital invalidité permanente accidentelle, mini 5.000 €, maxi 20.000 €

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

MONTANTS DES GARANTIES & DES FRANCHISES - SUITE -

ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE EN FRANCE SUITE À UN ACCIDENT **En cas d'Accident garanti de l'Assuré**	
Envoi d'un médecin	Service téléphonique
Ecoute médico-psychologique	Service téléphonique
Service de soins à domicile	Service téléphonique
Service de réservation de taxi, de coursier	Service téléphonique
Transmission de messages urgents	Service téléphonique
Information à la famille en cas d'hospitalisation	Service téléphonique
Recherche et réservation d'une place en milieu hospitalier	Service téléphonique
Transfert à l'hôpital et retour au domicile	Frais réels
Transfert en France métropolitaine des enfants de moins de 16 ans	Frais réels
Garde des enfants de moins de 16 ans	500 €
Aide-ménagère	300 €
Garde des animaux domestiques	300 €
Services d'information par téléphone	Service téléphonique

MENTIONS LÉGALES

Assureur RCD, RCP, PJ et RF : **MIC INSURANCE COMPANY**, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme au capital de 50 000 000€ - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 885 241 208 dont le siège social est situé 29, rue de Bassano - 75008 PARIS – Soumise au contrôle de **l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution** – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr – site web : www.micinsurance.fr

La souscription et la gestion des sinistres (la gestion des sinistres uniquement pour MIC INSURANCE COMPANY) ont été confiées à **LEADER UNDERWRITING** – Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône – www.leader-souscription.eu - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 - site web Orias : www.orias.fr - Soumise au contrôle de **l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution** – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 – www.acpr.banque-france.fr

Assureur Protection corporelle du collaborateur : **AIG EUROPE SA** – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX-1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463

Fait à Epône, le 04/05/2026

Attestation d'Assurance N° LUNSMB2603526

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

L'Assureur

Attestation d'Assurance N° LUNSMB2603526

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

INTERMÉDIAIRE :
Calipso assurances
16 rue cuvier - cs 70381
69457 LYON
0481911624
gestion@calipso-assurances.fr
Orias n°16003683

ASSURÉ :
VF ÉTANCHE
71 Rue Auguste Renoir
78250 MEULAN EN YVELINES
0622449542
filipemartinsvieira@outlook.fr

ANNEXE DES ACTIVITÉS ASSURÉES

- **3.2 Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur**
 Réalisation d'étanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur par mise en œuvre de matériaux bitumineux ou de synthèse sur des supports horizontaux ou inclinés. Cette activité comprend les travaux de : • étanchéité de paroi enterrée, • zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, • châssis de toit (y compris exutoires en toiture), Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de mise en œuvre de matériaux d'isolation et tous travaux de protection du revêtement étanche, y compris par complexe de végétalisation extensive et semi
 - intensive. Ne comprend pas la pose de membranes d'étanchéité photovoltaïques, hors réalisation de l'installation électrique.

Leader Underwriting (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.